

BEPOSITIVE Le rendez-vous bâtiment • bois • énergies	EUREXPO LYON FRANCE 4 > 6 MARS 2015	OBTENIR MON BADGE VISITEUR

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Mariage alsacien pour porter la rénovation énergétique des bâtiments publics

Par Paul Falzon (Bureau de Strasbourg du Moniteur) - LE MONITEUR.FR - Publié le 13/02/2015 à 12:38

Mots clés : Etat et collectivités locales - Efficacité énergétique - Réglementation technique



© GDS - De gauche à droite, Bernard Egles, président de la Sers, Olivier Bitz, président de Réseau GDS, et Gil Vauquelin, Directeur de la Caisse des dépôts d'Alsace, officialisant la création d'EnerD2, ce 12 février à Strasbourg.

Un énergéticien, Réseau GDS, un aménageur, la Sers, et un groupe financier, la Caisse des dépôts, s'allient pour proposer des contrats de performance énergétique. Principale cible: les collectivités de taille moyenne.

En gestation depuis la création, il y a deux ans, du Pôle de l'énergie publique de Strasbourg, la **société EnerD2** a été officiellement présentée ce 12 avril par ses trois promoteurs, Réseau GDS (SEM d'infrastructures énergétiques), la Sers (SEM d'aménagement) et la Caisse des dépôts. La nouvelle entité s'attaque au marché de la rénovation énergétique des bâtiments, et plus précisément du patrimoine des collectivités locales via la promotion des Contrats de performance énergétique (CPE). L'alliance de ces acteurs vise à proposer une offre globale de compétences: gestion de projets et maîtrise du bâti pour la Sers, ingénierie thermique et énergies renouvelables pour Réseau GDS, compétence financière pour la Caisse des dépôts.

EnerD2 mise aussi sur l'ancrage local et la crédibilité de ses sociétés mères pour convaincre les collectivités de passer à l'acte, sur un marché balbutiant où n'existent jusque-là que des opérateurs privés. «Un enjeu majeur des CPE est la transparence financière: les collectivités connaissent l'engagement sur le long terme des acteurs concernés, leur capacité à porter de lourds investissements et leurs demandes raisonnables en termes financiers», souligne Sylvain Waserman, directeur général de Réseau GDS. Le contrat type envisagé est de 15 ans, avec une rentabilité comprise entre 6 à 8 %.

Premiers contrats espérés d'ici la fin 2015

Au terme de quatre mois d'études auprès de collectivités et de bailleurs sociaux, EnerD2 a précisé son positionnement de marché. La cible prioritaire est celle des collectivités de taille moyenne, disposant d'un bâti de taille suffisante pour justifier le recours aux CPE. Ces contrats prévoient la réalisation d'opérations de rénovation thermique par un prestataire de services énergétiques unique, de la conception à la maintenance en passant par la réalisation des travaux et l'exploitation. Celui-ci se rémunère sur les loyers versés par le client, avec prise en compte des économies d'énergie réalisées par les travaux. Le prestataire est toutefois engagé par une obligation de résultats pouvant ouvrir à des compensations financières – d'où l'intérêt de pouvoir lisser les économies d'énergie sur un parc de plusieurs bâtiments.

EnerD2 compte déjà plusieurs prospects en Alsace, et espère signer ses premiers contrats d'ici la fin de l'année. Des directeurs de projets seront prochainement mis en place, et puiseront leurs équipes parmi les sociétés mères. A terme, la société espère développer son activité auprès des bailleurs sociaux, voire des copropriétés privées.

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

La Caisse des dépôts soutient le Grand Est en transition

Par Christian Robischon (Bureau de Strasbourg du Moniteur) - LE MONITEUR.FR - Publié le 02/05/2016 à 16:55

Le groupe CDC conjugue ses financements classiques ou plus récents avec la participation à la création de nouveaux outils publics locaux en Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine.



© Ville d'Haguenau - Livrée en septembre prochain, la résidence juniors de Batigère Nord-Est hébergera de jeunes alternants dans le nouveau quartier Thurot. Le projet a reçu 5,2 millions d'euros de financements de la Caisse des dépôts.

Avec 1,1 milliard d'euros de prêts accordés dans la région Grand Est, la Caisse des dépôts a confirmé son rôle moteur dans le développement local. Son nouveau directeur régional, Patrick François, s'applique à souligner la répartition, somme toute équitable, des soutiens financiers et techniques, d'une part entre les différentes parties de ce vaste territoire formé par l'Alsace, la Lorraine et la Champagne-Ardenne et d'autre part entre les quatre transitions qui structurent l'action du groupe public: territoriale, démographique, écologique et numérique.

De nombreux projets structurants pour les villes ont été soutenus, comme le Centre de congrès de Metz (prêt de 24 millions d'euros pour un montant de projet de 56 millions d'euros, livraison en juillet 2018). Dans la ville de Châlons-en-Champagne, contrainte à la mutation par le départ de militaires, la Caisse cofinance les études de redynamisation du centre-ville ainsi que celles qui doivent lancer le programme «Ville rénovée de demain» démonstrateur des solutions et matériaux de construction énergétiquement efficaces. Au titre du programme Ecocité du «Programme d'investissements d'avenir» (PIA), le groupe accompagne et subventionne (4,7 millions d'euros) les projets du Val d'Alzette lorrain frontalier du Luxembourg.

L'action sur les questions démographiques entraîne le financement de multiples programmes d'habitat pour des seniors à des stades divers d'autonomie ou de dépendance. Mais elle s'adresse aussi aux jeunes, avec quelques opérations originales: la Maison universitaire internationale de Strasbourg pour étudiants et chercheurs en séjour temporaire ouverte l'automne dernier dans un ancien entrepôt portuaire ; à Haguenau (Bas-Rhin), la résidence juniors de Batigère Nord-Est qui hébergera à partir de la rentrée 2016 un public peu pris en compte: les jeunes alternants qui ont besoin de trouver un toit pendant leur stage.

Premiers prêts croissance verte

Pour réussir la transition énergétique dans le Grand Est, la Caisse des dépôts poursuit son aide financière à la réhabilitation de logements sociaux. L'Alsace accueille également deux des premiers prêts à taux zéro «croissance verte» de l'établissement à destination des collectivités, respectivement pour la rénovation du groupe scolaire de Lutterbach dans le Haut-Rhin (montant d'opération de 3,8 millions d'euros à partir de juillet prochain) et pour les 40 millions d'euros de rénovation thermique à venir du Centre administratif de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg.

De nouveaux outils se mettent en place, dont la Caisse est partie prenante. En Alsace, la société EnerD2 a été constituée l'an dernier avec le distributeur de gaz Réseau GDS et la SEM d'aménagement Sers pour la rénovation thermique des bâtiments publics par les contrats de performance énergétique. La SEM Société champenoise d'énergie (SCE) a été créée fin 2015, avec plusieurs acteurs locaux, pour développer les énergies renouvelables dans l'agglomération de Châlons-en-Champagne.

Quant au développement numérique, il entraîne la participation à 20% de la Caisse des dépôts dans la nouvelle société concessionnaire du réseau de très haut débit à fibre optique d'Alsace, constituée courant avril pour investir 450 millions d'euros et qui postulera à un même marché dans le reste du Grand Est. A Mulhouse, elle confirme son investissement de 25% dans le projet «KM0» d'initiative privée chiffré à 5,5 millions d'euros, qui entend installer l'an prochain FabLabs et autres outils de la nouvelle économie dans un ancien bâtiment industriel du quartier Fonderie.



© DeA Architectes - Soutenu au titre de la transition numérique, le «Km0» reconvertira un ancien bâtiment industriel de la fonderie en nouveau temple de l'économie numérique à Mulhouse (Haut-Rhin).

Chiffres-clés

Chiffres clés en Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

1,14 milliard d'euros: montant des prêts pour les projets de construction/rénovation du logement social, des collectivités locales, des hôpitaux.

6 000 constructions et 14 000 réhabilitations de logements sociaux financées

141 millions d'euros: les financements au titre du «Programme d'investissements d'avenir» (PIA)

15 millions d'euros: les investissements en fonds propres